



Pôle Aménagement- HABITAT

Programme Local de l'Habitat

Présentation du dispositif de suivi du **PLH**

sommaire



- **Programme Local de l'Habitat (PLH)**
- **Dates repères**
- **Les objectifs de production du Territoire**
- **Les chiffres clés du Territoire**
- **Rappel de l'Orientation 4 du PLH**

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



- *C'est quoi un PLH?* Un outil de définition de l'habitat sur notre territoire intercommunal pour une durée de 6 ans.
- *Pourquoi faire?* Mieux répondre aux besoins locaux en termes de production de logements et aussi en matière d'amélioration de l'habitat et de réponses aux différents publics. Anticiper et maîtriser la stratégie de développement de l'habitat en cohérence avec les enjeux économiques et environnementaux **tout en respectant les caractéristiques distinctes des communes** pour un développement harmonieux du territoire.

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Dates repères:

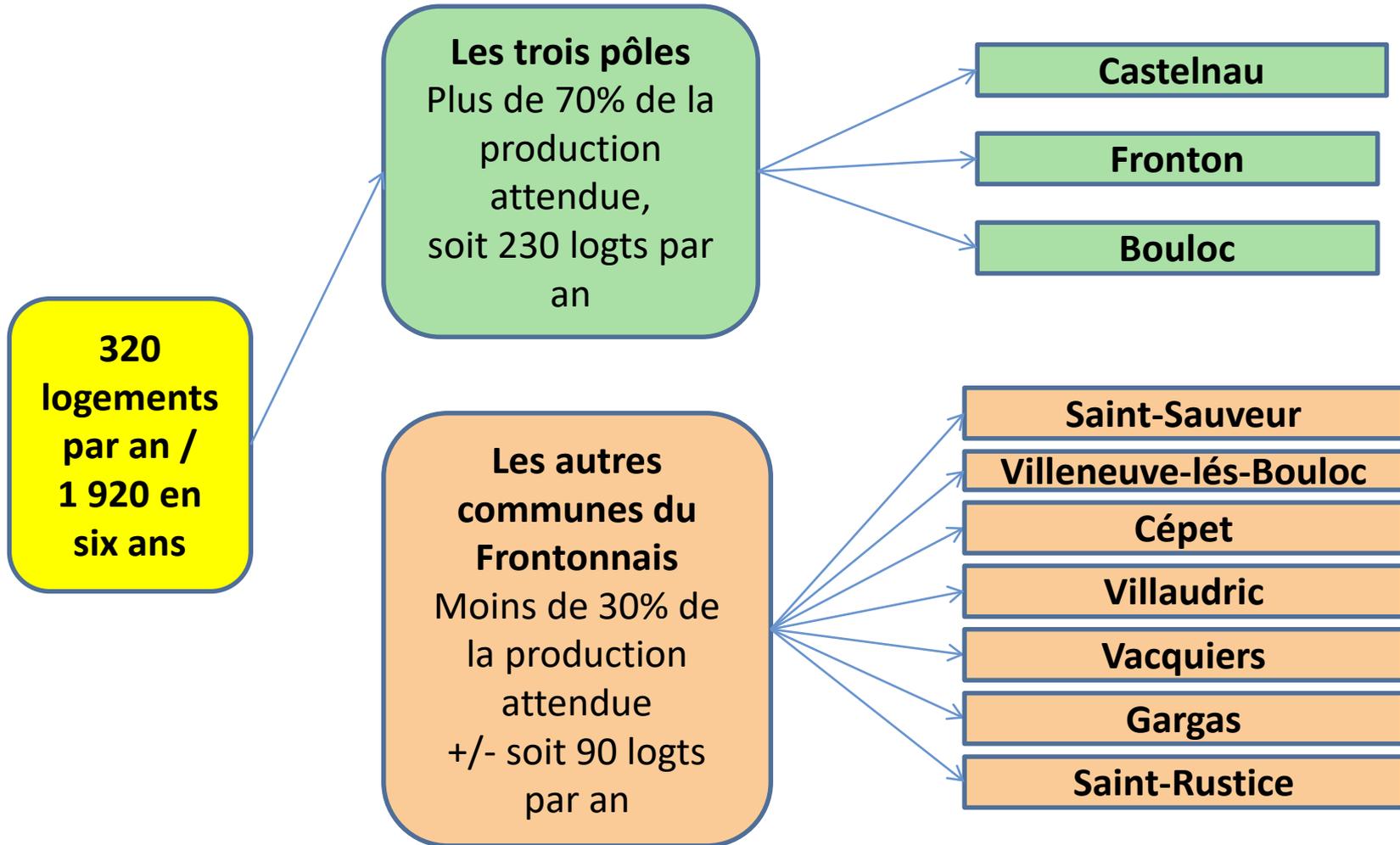
08/02/2018: approbation du **PLH** par le conseil communautaire – exécutoire le **08/04/2018**

PLH pour la période **2018-2023**

Mise en compatibilité des PLU avec les orientations du **PLH** jusqu'en 02/2021

Bilan triennal du PLH premier semestre 2021

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Les chiffres clés du territoire CCF (INSEE 2015)

25 509 habitants

8 881 emplois (1 emploi pour 3.5 habitants)

10 846 logements dont 8 914 Maisons individuelles(82%) et 1864 appartements

500 logements sociaux et 70 en cours de construction (5.25% des logements – objectif arriver à 8% en 2024)

+ de 300 demandes en logement social en attente

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Les besoins annuels pour diversifier l'offre en type d'habitat sur le territoire de la CCF

(production de 320 logements par an):

161 logements portés par le marché libre et 95 logements en accession à prix maîtrisés dont 20% à la location privée

64 logements sociaux ajoutant 20% au parc locatif social

Les réponses ciblées pour les publics spécifiques: personnes âgées ou en perte d'autonomie, jeunes, primo-accédants, gens du voyage, évolution de la structure des ménages...

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Les chiffres clés (INSEE 2015) des trois polarités:

16 558 habitants

6 041 emplois

7 184 logements (5 580 MI et 1 573 appart. – les $\frac{3}{4}$ du parc social de la CCF

250 demandes en LLS

	Les objectifs communaux				
	<i>Au global en six ans</i>	<i>Soit par an</i>	<i>En locatif social en six ans</i>	<i>Soit par an</i>	<i>Part du LLS</i>
Castelnau d'E.	600	100	120	20	20%
Fronton	480	80	96	16	20%
Bouloc	300	50	72	12	24%
Pôles	1 380	230	288	48	21%

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Les chiffres clés (INSEE 2015) des autres communes:

8 951 habitants

3 662 logements (3 334 MI et 291 appart.)

2 840 emplois

80 locatifs sociaux existants et 70 en cours de construction

50 demandes en LLS

	Les objectifs communaux				
	<i>Au global en six ans</i>	<i>Soit par an</i>	<i>En locatif social en six ans</i>	<i>Soit par an</i>	<i>Part du LLS</i>
Saint-Sauveur	210	35	40	7	19%
Villeneuve-lès-B.	90	15	10	2	11%
Cépet	72	12	20	3	28%
Villaudric	72	12	10	2	14%
Vacquiers	48	8	4	Moins de 1	8%
Gargas	18	3	0	0	0%
Saint-Rustice	30	5	7	1	23%
Total	540	90	91 + 5 non territorialisés	16	18%

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Rappel Orientation 4 - Action 12:

Se doter des moyens utiles pour atteindre les objectifs du **PLH**

OBJECTIFS	Moyens mobilisés
Coordination du suivi du PLH	1 agent référent en matière de l'habitat au sein du Pôle Aménagement de l'espace
Actualiser l'analyse du fonctionnement du marché de l'habitat.	S'appuyer sur l'observatoire départemental de l'habitat (adhésion à la charte et ouverture d'un compte)et sur le suivi du SCOT pour mobiliser les données nécessaires au suivi des dynamiques de l'habitat (voir fiches document de travail: Evaluation du SCOT Nord: Fiches analytiques – Déc 2017)

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Rappel Orientation 4 - Action 12:

Se doter des moyens utiles pour atteindre les objectifs du PLH

OBJECTIFS	Moyens mobilisés
Evaluer le PLH « en continu » pour aider à la décision politique et réajuster les actions si cela s'avère nécessaire	Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions du PLH et établir un bilan triennal du PLH en 02/2021 présenté au CRHH (voir documents de suivi)
Accompagner les communes dans la réalisation des objectifs	Outils réalisés par le pôle Aménagement de l'espace (voir documents de suivi)
Mettre en place et pérenniser les partenariats nécessaires avec les différents acteurs (PETR, CD31, ADIL, CAUE, AR HLM...)	Rendez-vous annuel de l'habitat de la CCF avec l'ensemble des partenaires (dans l'esprit de la journée atelier organisée dans le cadre de l'élaboration du PLH)

Suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Rappel Orientation 4 - Action 12:

Se doter des moyens utiles pour atteindre les objectifs du PLH

OBJECTIFS	Moyens mobilisés
Communiquer sur les thèmes de la politique de l'habitat	Inscription aux réseaux locaux, départementaux et régionaux traitant de l'habitat pour information et formation
Favoriser les échanges de pratiques et d'expériences en lien avec l'ensemble des actions du PLH	Mise en place d'un comité technique intercommunal autour de la question de l'habitat en associant les personnels du pôle Aménagement de l'espace, des services Urbanisme et des services sociaux des 10 communes aux travaux des commissions « Aménagement de l'espace » et « Logement » Présentation annuelle des résultats de la mise en œuvre du PLH au bureau CCF puis au Conseil Communautaire

OBSERVATOIRE de L'HABITAT



Indicateurs et tableau de bord Logement 2018

	Logements					Dont Locatifs Sociaux				
	Objectif PLH	Objectif Annue	Réalisé	% Réalisation annue	% Réalisation total	Objectif PLH	Objectif Annue	Réalisé	% Réalisation a	% Réalisation total
Bouloc	300	50	52	✓ 104%	17%	72	12	0	✗ 0%	0%
Castelnau-d'Estrétefond	600	100	110	✓ 110%	18%	120	20	33	✗ 165%	28%
Cépet	72	12	82	✗ 683%	114%	20	3	5	✗ 150%	25%
Fronton	480	80	65	✓ 81%	14%	96	16	16	✓ 100%	17%
Gargas	18	3	4	! 133%	22%	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Saint-Rustice	30	5	1	✗ 20%	3%	7	1	0	✗ 0%	0%
Saint-Sauveur	210	35	33	✓ 94%	16%	40	7	8	! 120%	20%
Vacquiers	48	8	24	✗ 300%	50%	4	1	0	✗ 0%	0%
Villaudric	72	12	6	! 50%	8%	10	2	0	✗ 0%	0%
Villeneuve-lès-Bouloc	90	15	23	✗ 153%	26%	10	2	0	0	0%
Total	1920	320	400			379	63	62		

	Somme de F1 créés	Somme de F2 créés	Somme de F3 créés	Somme de F4 créés	Somme de F5 créés	Somme de F6 créés
2018	13	33	97	159	62	22
Bouloc		1	5	33	11	1
Castelnau-d'Estrétefonds		11	40	42	12	4
Cépet	13	17	28	18	3	0
Fronton	0	0	10	35	11	4
Gargas					1	
Saint-Rustice				1		
Saint-Sauveur		1	7	16	7	1
Vacquiers		3	4	5	7	10
Villaudric				1	1	
Villeneuve-lès-Bouloc			3	8	9	2
Total général	13	33	97	159	62	22

OBSERVATOIRE de L'HABITAT



Indicateurs et tableau de bord Logement 2018

	Logements					Dont Locatifs Sociaux				
	Objectif PLH	Objectif Annue	Réalisé	% Réalisation annue	% Réalisation total	Objectif PLH	Objectif Annue	Réalisé	% Réalisation a	% Réalisation total
Bouloc	300	50	52	✓ 104%	17%	72	12	0	✗ 0%	0%
Castelnau-d'Estrétefond	600	100	110	✓ 110%	18%	120	20	33	✗ 165%	28%
Cépet	72	12	82	✗ 683%	114%	20	3	5	✗ 150%	25%
Fronton	480	80	65	✓ 81%	14%	96	16	16	✓ 100%	17%
Gargas	18	3	4	! 133%	22%	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Saint-Rustice	30	5	1	✗ 20%	3%	7	1	0	✗ 0%	0%
Saint-Sauveur	210	35	33	✓ 94%	16%	40	7	8	! 120%	20%
Vacquiers	48	8	24	✗ 300%	50%	4	1	0	✗ 0%	0%
Villaudric	72	12	6	! 50%	8%	10	2	0	✗ 0%	0%
Villeneuve-lès-Bouloc	90	15	23	✗ 153%	26%	10	2	0	✗ 0%	0%
Total	1920	320	400			379	63	62		

	Somme de F1 créés	Somme de F2 créés	Somme de F3 créés	Somme de F4 créés	Somme de F5 créés	Somme de F6 créés
2018	13	33	97	159	62	22
Bouloc		1	5	33	11	1
Castelnau-d'Estrétefonds		11	40	42	12	4
Cépet	13	17	28	18	3	0
Fronton	0	0	10	35	11	4
Gargas					1	
Saint-Rustice				1		
Saint-Sauveur		1	7	16	7	1
Vacquiers		3	4	5	7	10
Villaudric				1	1	
Villeneuve-lès-Bouloc			3	8	9	2
Total général	13	33	97	159	62	22

OBSERVATOIRE de L'HABITAT



Objectifs PLH: réalisations sur 2018

Sur les trois polarités objectif de 70 % logements soit 224 logements :

2018: 230 logements déposés

Sur les 7 autres communes objectifs 30 % de logements soit 96 logements:

2018: 176 logements déposés

GLOSSAIRE du PLH



SIGLE	DECLINAISON
ADIL	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
AR HLM	Agence Régionale Habitation à Loyer Modéré
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIL	Conférence Intercommunale du Logement
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF	Etablissement Public Foncier
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
LLS	Logement Locatif Social
OAP	Organisation d'Aménagement et de Programmation
PAF	Programme d'Aménagement Foncier
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PIG	Programme d'Intérêt Général
PLAI	Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLI	Prêt Locatif Intermédiaire
PLS	Prêt Locatif Social
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PLUS	Prêt Locatif à Usage Social
PPGDID	Plan Partenarial de la Gestion de la Demande et d'Information aux Demandeurs
PSLA	Prêt Social Location Accession
PTZ	Prêt à Taux Zéro
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SMS	Secteur de Mixité Sociale
VEFA	Vente en l'Etat Futur d'Achèvement

Merci de votre attention